

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

DU 12 MAI 2020

N° 2020 / 30

Objet : Modification de la signalisation rue Pasteur : Carrefour Pasteur / Général De Gaulle / Liberté / Jules Lobet

Le Maire de la Commune de PIERRY ;

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;
- Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411-25 et R 411-8 ;

ARRETE

Article 1 : A compter du lundi 18 mai 2020, la signalisation est modifiée comme suit :

- Carrefour Pasteur/Général De Gaulle/Liberté/Jules Lobet :
 - o sont créés des "STOP" en remplacement des "Cédez le passage" rue du Général de Gaulle et rue Jules Lobet
 - o est maintenu le "STOP" de la rue de la Liberté
 - o la rue Pasteur reste prioritaire sur les rues Général de Gaulle, Liberté et Jules Lobet

Article 2 : Des panneaux de signalisation et un marquage au sol seront mis en place par la Société chargée des travaux pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- M. le Commissaire de Police,
- SDIS (secours),
- Riverains,
- CAECPC,
- CTCP,
- Affichage.